

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

016-211602362-20160309-D_2016_3_6-DE
Reçu le 30/03/2016

DE LA COMMUNE DE MOUTHIER-SUR-BOËME

8, place du champ de foire

16440 - MOUTHIER-SUR-BOËME

tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38

mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

délibération :
D_2016_3_6

L'an deux mille seize, le mercredi 09 mars à 20 h 00, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 23

Date de convocation du Conseil : 03 Mars 2016

Présents : 20

Présents : Monsieur BARBE Hugues, Monsieur BORRÉDON Richard, Monsieur CARTERET Michel, Madame COOLEN Anne-Marie, Madame HITIER Marie-Christine, Monsieur LHOMME Michèle, Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur RABSKI Jean, Madame RELET Graziella, Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur TROUSSICOT Franck, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame TAMAGNA Véronique, Monsieur BERTIN Nathalie, Monsieur NOËL Frédéric, Madame COUSSY Stéphanie, Monsieur SUSSET Bernard, Monsieur NEBOUT Joël, Madame GROLLEAU Rachel, Monsieur PONTINI Daniel

Votants : 21

**Objet : Convention de
financement des gobelets /
Calitom**

Pouvoirs :

Monsieur PORTE Henri-Renaud a donné pouvoir à Monsieur CARTERET Michel

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur BERCHENY Dorian, Madame SOULET Sandrine, Monsieur PORTE Henri-Renaud

Secrétaire de Séance : Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie
les jour, mois et an que
dessus.

Au registre sont les
signatures. Pour copie
conforme.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune vient de faire l'acquisition de 2 000 gobelets réutilisables pour limiter la production de déchets sur le territoire pour un montant de 858,80 € TTC. Ces gobelets seront utilisés pour les manifestations locales et pourront être mis à disposition des associations communales.

Vu la délibération 2013_3_17 de Calitom concernant le soutien financier à l'acquisition de gobelets réutilisables,

Vu le courrier de la commune en date du 4 février 2016 sollicitant Calitom pour une participation financière à l'achat de gobelets réutilisables.

Vu l'accord favorable de Calitom pour une participation à hauteur de 300 €,

Vu le projet de convention entre la commune de Mouthiers et Calitom,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- D'APPROUVER la convention de soutien financier de Calitom à hauteur de 300 € concernant l'acquisition de gobelets réutilisables par la commune,

- D'AUTORISER le Maire à signer tous les documents relatifs à la présente délibération.

Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 09/03/2016, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le 30 MARS 2016

Le Maire,

Michel CARTERET

